

SUD-Solidaires s'exprime!

Solidaires, Unitaires et Démocratiques



Orléans, le 13 mars 2026

Le tract du SNE-CGC est d'un grand intérêt afin de comprendre nos différences syndicales.

Concernant l'intéressement, nous avons appelé à une union syndicale avec la détermination d'aller chercher une véritable reconnaissance financière pour les salariés.

L'intersyndicale va bientôt vous écrire pour vous dire :

- Que sans eux, il n'y aurait pas d'intéressement,

- Qu'ils ont demandé mais que la direction a dit non. Il a donc fallu signer à contre cœur. Que pouvaient-ils faire de plus ?

Si on attend un geste de la part de Mr Chehady concernant le partage des richesses, les salariés vont attendre longtemps.

Parfois, les syndicats doivent engager un rapport de force et se confronter à la direction.

Pas par plaisir. Pas pour détruire.

Mais pour obtenir des droits et des conquies sociaux!

DÉTRUIRE L'ENTREPRISE, VRAIMENT ?

Dans son dernier tract, le SNE-CGC affirme que certains syndicats auraient « l'ambition de détruire l'entreprise qui nous emploie ». Chacun aura compris que cette accusation vise directement **SUD-Solidaires**.

Nous le disons clairement : **cette affirmation est grave et totalement infondée**. Attribuer à une organisation syndicale l'intention de « détruire l'entreprise » constitue une mise en cause de son honneur et de son action syndicale, sans aucun fait précis pour l'étayer.

Une telle accusation peut relever de la diffamation, au sens de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. C'est pourquoi ce tract a été transmis à nos conseils juridiques, qui examinent les suites susceptibles d'y être données.

Depuis des années, **SUD-Solidaires** alerte sur des décisions lourdes de conséquences :

- 21 agences fermées, 31 postes supprimés et des DA déclassés,
- 45 suppressions de postes supplémentaires prévues pour 2026,
- 122 CDI supprimés en moins de 3 ans,
- Des portefeuilles clients toujours plus volumineux,
- Les réorganisations de services accompagnées de suppressions de postes,
- Un plan stratégique qui organise la réduction des effectifs du réseau et des sièges.

**Dire cela, c'est défendre l'emploi.
Pas détruire l'entreprise.**

Nous dénonçons également :

- La compétition artificielle entre salariés, organisée par certains indicateurs de performance et objectifs commerciaux, qui met en concurrence collègues contre collègues,
- La pression constante sur les résultats, générant stress, fatigue et risques accrus de burn-out.

**Dire cela, c'est défendre les conditions de travail et la santé des salariés.
Pas détruire l'entreprise.**

SUD-Solidaires critique également :

- Un accord d'intéressement fondé sur des indicateurs commerciaux et des comparaisons entre Caisses d'Épargne.
- Un intéressement qui baisse alors même que l'entreprise réalise 17 millions d'euros de bénéfices supplémentaires.
- Une NAO locale sans augmentation générale des salaires, malgré la perte de pouvoir d'achat.
- Un accord QVCT qui se limite essentiellement à de la prévention secondaire, traitant les conséquences plutôt que les causes.

Dire cela, c'est défendre un partage des richesses juste et équitable.

**C'est défendre le pouvoir d'achat de nos collègues.
Pas détruire l'entreprise.**

Le SNE-CGC :

- A rendu un avis favorable au plan d'orientation stratégique du Directoire en CSE et en est très fière.
- A signé l'accord NAO.
- A signé l'accord QVCT.
- A signé l'accord d'intéressement.

Qui accompagne les orientations destructrices de la direction ?

Qui explique dans son tract qu'il ne peut rien faire contre les choix de la direction ?

A quoi sert un syndicat s'il ne peut pas mener d'actions, de mobilisations pour sauver les emplois et la qualité de vie au travail des salariés ?

Est-il juste là pour valider docilement toutes les régressions sociales en invoquant la fatalité ?

Les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on ne mène pas. Le rouleau compresseur destructeur du directoire peut et doit s'arrêter.

ENCORE FAUT-IL VOULOIR MENER LE COMBAT.

**SUD-SOLIDAIRES CONTINUERA DE DÉFENDRE L'EMPLOI,
LES SALAIRES, LES CONDITIONS DE TRAVAIL
ET UN JUSTE PARTAGE DES RICHESSES.**

REJOIGNEZ-NOUS !

Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON,
Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU,
Françoise GODBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN,
Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE,
Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com